



# Rapport d'activité

2021

PRO

Association GYNERISQ, 6 rue  
Pétrarque, 31000 Toulouse

*Association loi 1901 – Immatriculée  
sous le numéro W343002596  
N° Siret : 49399987400024*

## Table des matières

I. Les grandes orientations de Gynerisq .....	3
II. Les missions de Gynerisq.....	4
III. La gouvernance et l'organisation .....	5
IV. La gestion financière de Gynerisq .....	9
V. L'activité du dispositif d'accréditation dans la spécialité.....	10
VI. Les autres activités de Gynerisq.....	13
A. Congrès / interventions .....	13
B. Publications.....	13
C. Activités de formation .....	13
D. Collaborations extérieures .....	14

PROJET

## **I. Les grandes orientations de Gynerisq**

### **En 2022, quels projets ?**

Conception et mise en mise d'un nouveau programme de la spécialité intégrant les modules suivant :

- Des actions sur les deux axes relevés par le CNEM comme causes principales de mortalité maternelle : le suicide et les pathologies cardiovasculaires
- Des actions sur l'activité chirurgicale en gynécologie ; par exemple le suivi du dépistage et la prévention du cancer du col (exhaustivité, suivi des recommandations INCA,...)
- Tant pour le programme d'équipe, que pour le programme individuel, intégration des modules permettant le lien accréditation et certification périodique sur la relation patient et la santé du médecin.

### **Quels sont les éléments marquants de l'année 2021 ?**

- La mise à disposition des références de gestion des risques et des Recommandations de Pratique Clinique.
- L'aide à l'amélioration des dossiers patients, grâce au partenariat avec Gynelog / MedyCs.
- Le développement de l'accréditation en équipe avec l'élargissement à une équipe exclusivement chirurgicale, la participation dans deux équipes GO/ARE à l'expérimentation de l'accréditation des équipes multidisciplinaires et l'organisation systématique de réunions de bilan chaque année entre chaque équipe et ses experts.
- Gynerisq poursuit l'aide qu'elle offre à ses adhérents pour l'analyse collégiale des EIAS ayant fait l'objet d'un recours judiciaire. A noter que dans une de ses décisions, la Cour de cassation a cité l'avis donné par Gynerisq et statué qu'il devait être pris en considération par le juge dans l'analyse du dossier qui lui était soumis.
- Important travail de Gynerisq sur la problématique des exclus du FAPDS (fonds de garantie des dommages consécutifs à des actes de prévention, de diagnostic ou de soins)

## II. Les missions de Gynerisq

GYNERISQ a pour mission la mise en œuvre de la procédure d'accréditation des médecins conformément aux dispositions légales et réglementaires (décret n°2006-909 du 21 juillet 2006 relatif à l'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle des médecins et des équipes médicales exerçant en établissements de santé et décret modificatif n° 2006-1559 du 7 décembre 2006) qui régissent ce dispositif pour la pratique de la gynécologie médicale et chirurgicale, de l'obstétrique et des échographies obstétricales.

Les activités incluses dans le champ d'activité de GYNERISQ sont notamment l'obstétrique, la chirurgie gynécologie, la procréation médicalement assistée, l'échographie obstétricale et le diagnostic ante natal. La spécialité regroupe donc les spécialistes en Gynécologie-obstétrique, les gynécologues médicaux et obstétriciens et les gynécologues médicaux pratiquant ces activités partiellement ou totalement dans le cadre d'un établissement de santé. Certains chirurgiens généraux pratiquant exclusivement la chirurgie gynécologique ont été acceptés au sein de Gynerisq après concertation avec la FCVD.

GYNERISQ est reconnu comme organisme de DPC (ODPC) depuis 2013 et a été évalué favorablement par la CSI médecins le 16 juillet 2014, la CSI Sage-femmes le 10 septembre 2014 et la CSI paramédicaux le 25 septembre 2014. GYNERISQ est enregistré auprès de l'ANDPC dans le cadre de l'application du Décret n°2016-942 du 8 juillet 2016 relatif à l'organisation du développement professionnel continu des professionnels de santé comme organisme de DPC sous le N° 2492.

GYNERISQ a déclaré son activité de formation, enregistrée sous le N° 73 31 07501 31 auprès de la Préfecture d'Occitanie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'état.

GYNERISQ est en cours de certification QUALIOPi. QUALIOPi est la certification obligatoire pour les organismes de formation suite à la loi du 5 septembre 2018 "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" Cette certification qualité est délivrée après un audit réalisé sur la base du référentiel national unique.

### III. La gouvernance et l'organisation

GYNERISQ est une association loi 1901 dirigée par un conseil d'administration de douze élus par deux collèges d'adhérents regroupant l'un les praticiens hospitaliers exclusifs, l'autre les praticiens ayant une activité libérale.

Le bureau est composé de :

- d'un président, le Dr Emmanuel PEIGNE,
- d'un vice-président, le Dr Philippe WEBER,
- d'un trésorier, le Dr Jean MARTY,
- d'un vice-trésorier : le Dr Olivier MULTON,
- d'un secrétaire général, le Dr Alain PROUST,
- d'un vice-secrétaire, le Dr Alain GODARD

L'assemblée générale est constituée de tous les gynécologues obstétriciens adhérents à l'association et à jour de leur cotisation, soit 730 membres en 2021.

Un rapport d'activité annuel est établi et validé par l'assemblée générale avant communication à la HAS.

Le bureau et la coordinatrice administrative assurent la gestion courante de l'association et veillent à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration actuel comprend :

- Dr Frédéric BANCHERI, Gynécologue obstétricien libéral, Clinique du Val d'Ouest, Ecully
- Docteur Etienne BEAUFILS, Gynécologue obstétricien libéral, Polyclinique de Bezannes, Reims
- Dr Philippe BOISSELIER, Gynécologue obstétricien libéral, Clinique du Fief de Grimoire, Poitiers
- Docteur Georges EGLIN, Gynécologue obstétricien libéral, Clinique Champeau, Béziers
- Docteur Alain GODARD, praticien hospitalier, Hôpital Camille Guérin, Châtellerauld
- Docteur Jean MARTY, Gynécologue obstétricien libéral, Clinique Claude Bernard, Albi
- Docteur Olivier MULTON, Gynécologue obstétricien libéral, polyclinique de l'Atlantique, Saint Herblain
- Dr Emmanuel PEIGNE, Gynécologue obstétricien libéral, Polyclinique du Beaujolais, Arnas
- Docteur Alain PROUST, Gynécologue obstétricien libéral, Hôpital Privé d'Antony, Antony
- Docteur Olivier THIEBAUGEORGES, Gynécologue obstétricien libéral, Clinique Rive Gauche, Toulouse
- Dr Stéphanie PITTION QUINIOU, praticien hospitalier, CH Lorient
- Docteur Philippe WEBER, praticien hospitalier, CH Mulhouse

Direction scientifique :

En application de l'article 13 des statuts de GYNERISQ, le Conseil Scientifique et Médical donne son avis au Conseil d'Administration sur la politique et le fonctionnement de GYNERISQ. Il est composé de membres du Conseil d'administration et de représentants du collège des experts de l'association.

Les experts sont regroupés dans un collège des experts. Le collège est présidé par le Dr Véronique LEJEUNE SAADA, Coordinatrice des Experts, nommée par le conseil d'administration. Le collège organise la répartition du travail d'expertise et le programme évaluation-amélioration de la qualité du travail des experts.

La gestion du processus d'accréditation est assurée sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration par les coordinatrices des experts et administrative/gestionnaire de l'OA.

- La gestion administrative et technique de GYNERISQ est assurée par une équipe composée de :
  - Béatrice LE NIR, Coordinatrice Administrative
  - Claudine SALESSE, Secrétaire comptable
  - Gabriel BOUZY, Chef de projet informatique
  - Serge CLARET, Informaticien
  - Fabrice SBERRO, Informaticien

L'équipe s'occupe de la gestion administrative liée à l'activité d'organisme d'accréditation. Elle prend aussi en charge la gestion liée à l'activité de DPC et de formation.

- Les Experts Gynerisq sont issus de tous les modes d'exercice de la profession et de tous les types d'établissements.

Nom	Prénom	Statut d'exercice	Etablissement	Ville
AGOSTINI	Aubert	Salarié	Hôpital La Conception	MARSEILLE
BOISSELIER	Philippe	Libéral	Clinique du Fiel de Grimoire	POITIERS
BOYER DE LATOUR	François-Xavier	Libéral	Polyclinique Saint Claude	SAINT QUENTIN
DE ROCHAMBEAU	Bertrand	Libéral	Hôpital Privé Marne Chantereine	BROU SUR CHATEREINE
EGLIN	Georges	Libéral	Le Carré d'Hort	BEZIERS
FAVRIN	Serge	Libéral	Clinique de l'Union	SAINT-JEAN
GODARD	Alain	Salarié	Centre Hospitalier Camille Guérin	CHATELLERAULT
GRAVIER	Antoine	Libéral	Clinique des Cèdres	BRIVE-LE-GAILLARDE
HACQUIN	François	Libéral	Polyclinique Santa Maria Lenval	NICE
LAFONT	Antoine	Libéral	Clinique Durieux	TAMPON
LAPLACE	Jean-Pierre	Retraité	Polyclinique Bordeaux Nord	BORDEAUX
LE NIR	Béatrice	Juriste	GYNERISQ	TOULOUSE
LEJEUNE	Véronique	Salarié	Centre Hospitalier	AUCH

LONLAS	Gérard	Libéral	Polyclinique les longues allées	SARAN
MARIE	Gilles	Libéral	Polyclinique du Cotentin	EQUEURDEVILLE
MARTY	Jean	Retraité	Clinique Claude Bernard	ALBI
MIRONNEAU	Philippe	Libéral	Clinique Sainte Marthe	DIJON
MULTON	Olivier	Libéral	Polyclinique de l'Atlantique	SAINT HERBLAIN
PEIGNE	Emmanuel	Libéral	Polyclinique du Beaujolais	ARNAS
PITTION QUINIOU	Stéphanie	Salarié	CH de Lorient	LORIENT
PROUST	Alain	Libéral	Hôpital Privé d'Antony	ANTONY
SCHEFFLER	Christian	Libéral	Polyclinique Majorelle Nancy	SAINT-MAX
THEVENOT	Jean	Libéral	Clinique Croix du Sud	QUINT FONSGRIVE
THIEBAUGEORGES	Olivier	Libéral	Clinique Rive Gauche	TOULOUSE

- Chaque membre du Conseil d'Administration, du Conseil Scientifique et Médical, chaque expert, chaque salarié de GYNERISQ et toute personne exerçant une mission doit signer obligatoirement une **déclaration énumérant toutes les relations susceptibles d'entraîner un conflit d'intérêt** :

- Etablissement(s) dans le(s)quel (s) il travaille ou a travaillé depuis moins de 3 ans.
- Les établissements (Lieu d'exercice, participations financières, emploi administratif...)
- Relations avec l'industrie des produits de santé (subventions de recherche, expertises, brevets...) direct ou indirect (familial - professionnel)
- Relation avec les assureurs ou courtiers d'assurances
- Familial

**Les déclarations d'intérêt sont consultables sur le site de GYNERISQ.**

**En cas de conflit d'intérêt**, il est interdit à l'expert et à tout membre concerné d'une des instances de GYNERISQ de prendre part au processus d'accréditation d'un praticien ou d'une équipe et de participer à l'expertise.

Tout médecin engagé dans l'accréditation peut récuser un expert ou solliciter l'avis d'un expert de l'organisme agréé en particulier.

Le Conseil d'Administration apprécie et gère les conflits d'intérêts sur rapport de la coordinatrice administrative.

Gynerisq et les experts de Gynerisq s'engagent à respecter les obligations suivantes :

- ne pas céder, dupliquer, divulguer à un tiers, à quelque titre que ce soit, tout ou partie des données déclarées dans le SIAM par les médecins engagés dans l'accréditation ;
- garantir la confidentialité des modalités d'accès à la base SIAM (clé de

cryptage, mot de passe... );

- en cas d'exportation de tout ou partie des données, placer le fichier transmis sur un espace disque sécurisé, en protégeant l'accès ;
- s'abstenir de tout rapprochement avec toute autre information susceptible de révéler l'identité d'une personne, qu'il s'agisse d'un professionnel de santé ou d'un patient et/ou son état de santé ;
- s'abstenir de tout rapprochement avec toute autre information susceptible de révéler l'identité ou l'état de santé d'une personne;
- ne diffuser les résultats de l'exploitation de ces données qu'après s'être assuré que l'identification d'une personne par recoupement ne soit jamais possible ;
- d'atteinte à l'intégrité des données transmises.

La confidentialité des données est garantie par le SIAM. Les experts traitant les EPR/EIAS ont la responsabilité de vérifier avant validation des déclarations que l'ensemble des éléments déclarés et en pièce jointe garantissent l'anonymat de la déclaration. Ils respectent les obligations suivantes :

- Aucune information nominative ne circule sur les EPR/EIAS déclarés par mail entre les experts et les experts et la gestionnaire. Depuis la mise en route de SIAM 2, les EIAS sont directement attribués à travers le système.
- En cas de nécessité, une messagerie médicale sécurisée est employée pour l'envoi d'informations nominatives.
- Le site « gynerisq.fr » est doublé d'un site sécurisé «gynerisq.net» destiné à permettre aux adhérents de Gynerisq de réaliser certaines déclarations détaillées d'évènements ciblés, ou activités type audits, registres ou e-learning..

Un engagement dans ce sens est en cours de signature par tous les experts de GYNERISQ

#### IV. La gestion financière de Gynerisq

La gestion financière est assurée par le trésorier, membre du bureau du Conseil d'Administration.

La comptabilité (établissement et rédaction des documents comptables, feuilles de paye, déclaration sociales et fiscales) est assurée par un expert-comptable, sur la base des informations communiquées par la secrétaire comptable et la coordination administrative.

Les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes.

A ce jour GYNERISQ est uniquement financée par les cotisations de ses membres actifs et les participations aux différentes formations et DPC proposés.

Aucun financement n'est lié à l'industrie pharmaceutique et autre société commerciale.

GYNERISQ se réserve la possibilité d'avoir des sources de financement liées à des activités annexes telles l'aide à la gestion de sinistres pour ses adhérents.

PROJET

## V. L'activité du dispositif d'accréditation dans la spécialité

### Chiffres clés

**Nb de médecins engagés au 31/12/2021 (cumul) : 2 530 dont 1 337 actifs et 1 252 sortis de l'accréditation**

**Nb d'équipes actives en 2021 (cumul) : 17**

**Nb d'EIAS enregistrés dans la base de retour d'expérience (cumul au 31/12/2021) : 24 890**

Les indicateurs concernant les mouvements des médecins et des équipes médicales dans le dispositif d'accréditation sont rassemblés dans le Tableau 1.

**Tableau 1. Indicateurs de mouvements des médecins et des équipes médicales dans le dispositif d'accréditation.**

Indicateurs	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de demande d'engagement dans l'année	112	102	84	106	73	105	95	169	82	96
Nombre de rejet de demande d'engagement dans l'année	7	7	9	6	6	0	0	2	0	0
Nombre de médecins engagés dans l'année	105	95	75	100	64	105	105	159	55	96
Nombre de médecins accrédités dans l'année	608	438	136	153	503	642	180	270	420	301
Nombre de renoncement à l'accréditation dans l'année	81	49	169	76	196	175	63	143	53	138
Nombre de médecins réalisant la démarche en équipe	NC	NC	NC	NC	58 pré engagements	115 pré engagements	108 engagés	137	163	185
Nombre d'équipes engagées dans l'année	NC	NC	NC	NC	4 pré engagements	10 pré engagements	10 engagées et 3 pré-engagées	4	6	1
Nombre d'équipes accréditées dans l'année	NC	NC	NC	NC	NC	NC	8	3	5	1
Nombre d'équipes dissoutes dans l'année	NC	NC	NC	NC	NC	NC	2	0	0	0

Les motifs de renoncement à l'accréditation sont majoritairement des renoncements pour arrêt des activités à risques ou départ à la retraite.

### Focus sur les engagés 2021

#### ENGAGES 2021

Libéral	55
Salarié	9
Mixte	7
<b>Total</b>	<b>71</b>

2021	TOTAL	Libéral	Salarié	Mixte
AURA	6	6		
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1	1		
BRETAGNE	4	2	2	
CENTRE VAL DE LOIRE	2	2		
GRAND EST	4	4		
GUADELOUPE	1	1		
HAUTS DE France	5	4	1	
ILE DE FRANCE	15	9	1	5
NORMANDIE	4	3		1
NOUVELLE AQUITAINE	12	8	3	1
OCCITANIE	12	10	2	
PACA	3	3		
PAYS DE LA LOIRE	2	2		
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>55</b>	<b>9</b>	<b>7</b>

La répartition par mode d'exercice des médecins engagés depuis 2012 au sein de Gynerisq est décrite dans le tableau 2.

**Tableau 2. Mode d'exercice des médecins engagés au sein de Gynerisq.**

Mode d'exercice des médecins engagés dans l'année (%)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Libéral	76,10	75,10	74,6	78,85	79,35	81,31	82,20	83,70	83,40	82,40
Salarié	4,70	5,91	6,60	4,39	4,22	3,88	5,00	3,70	4,30	5,20
Mixte	19,2	18,95	18,80	16,76	16,42	14,81	12,80	12,60	12,30	12,40
Militaire	-		-	-	-	-	-	-	-	

Les indicateurs concernant le suivi de l'activité déclarative des EIAS par les médecins et les équipes médicales figurent dans le Tableau 3.

**Tableau 3. Indicateurs de suivi de l'activité déclarative des EIAS par les médecins et les équipes médicales.**

Indicateurs	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'EIAS acceptés dans l'année	2183	2611	2749	2122	2183	1103	999	1087	1168	974
Nombre d'EIAS rejetés dans l'année	97	128	136	97	64	14	22	35	35	26

Les EIAS sont traités en moyenne en 46 jours, mais 70 % d'entre eux le sont en moins de 30 jours.

Les indicateurs concernant la charge de travail des experts de Gynerisq sont détaillés dans le

**Tableau 4. Indicateurs sur la charge de travail des experts de Gynerisq**

Les bilans sont traités au fur et à mesure de leur arrivée sur le système.

Ils sont traités en moyenne en 32 jours, et 74% d'entre eux en moins de 30 jours.

Chaque année, des campagnes de relance de bilans ont été effectuées par mail personnalisé aux médecins en retard de bilans, la plupart d'entre eux étant à jour de leurs EIAS et activités mais n'ayant pas su déclencher et/ou envoyer leur bilan.

Indicateurs	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de bilans annuels traités dans l'année	1343	823	800	847	1257	899	699	824	701	701
Nombre de bilan d'accréditation dans l'année	608	438	136	153	503	662	189	270	282	317
Nombre de bilan de refus d'accréditation, de retrait ou de renoncement dans l'année	81	49	169	76	196	83	63	5	3	138
Nombre total de bilans traités dans l'année	2032	1310	1105	1076	1956	1634	951	1159	986	1018

## VI. Les autres activités de Gynerisq

### A. Congrès / interventions

Objet	Intervenant(s)	Date	Lieu
Présentation de l'accréditation en équipe lors de l'assemblée générale de la CME de la Polyclinique Majorelle	Dr Ch. SCHEFFLER	11 mars 2021	Nancy
PARIS SANTE FEMMES 2021 : « Ce qu'apporte Gynerisq » Participation de Gynerisq au Congrès Paris Santé Femmes de 2021 : « L'ACCREDITATION D'EQUIPE »   Gynerisq	Dr S. FAVRIN	14 janvier 2021	Paris
PARIS SANTE FEMMES 2021 : « Accréditation d'équipe : le point de vue de l'expert » _ disponible sur : Gynerisq 2021 _ Participation de Gynerisq au Congrès Paris Santé Femmes de 2021 : « L'ACCREDITATION D'EQUIPE »   Gynerisq	Dr JP LAPLACE	14 janvier 2021	Paris
Démonstration chirurgicale de cure de prolapsus en directe - Congrès "Choix des Armes" à le 10 mars ? n	Dr G. EGLIN	10 mars 2021	Marseille
Présentation de l'accréditation en équipe lors de l'assemblée générale de la CME de la Polyclinique Majorelle	Dr Ch. SCHEFFLER	11 mars 2021	Nancy
49ème Journées Jean COHEN : « La consultation pré-conceptionnelle a-t-elle une place dans la prévention de la mortalité maternelle ?	Dr A. PROUST	5-6 novembre 2021	Paris

### B. Publications

Publications
○ Claude Racinet, Henri Stofft, Paralysie périnatale par lésion traumatique du plexus brachial et responsabilité médicale ; Sages-femmes • juillet-août 2021 • n° 4
○ C. Racinet, P. Ouellet, T. Daboval, It's time for a better definition of neonatal metabolic acidosis!; 2021, French Society of Pediatrics, Elsevier Masson
○ A. Proust, Points essentiels de la prévention du risqué médico-légal en chirurgie gynécologique, EMC - Techniques chirurgicales – Gynécologie, Volume 0 > n°0 > xxx 2018 <a href="http://dx.doi.org/10.1016/S2211-0666(18)48601-X">http://dx.doi.org/10.1016/S2211-0666(18)48601-X</a>

### C. Activités de formation

Objet	Intervenant(s)	Date	Lieu	Nb participants
<b>Gestion des risques en équipe</b>	Alain PROUST / Béatrice LE NIR	21 mai 2021	CH Mulhouse	11
<b>Gestion des risques en équipe</b>	Véronique LEJEUNE SAADA / Béatrice LE NIR	30 septembre 2021	Clinique Rive Gauche, Toulouse	16
<b>Les défauts d'information</b>	Serge FAVRIN / Jean MARTY	8 octobre 2021	Clinique de BEZANNES, Reims	17

<b>Gestion des risques en équipe</b>	François-Xavier BOYER DELATOUR / Béatrice LE NIR	10 novembre 2021	Clinique de l'Etoile, Puyricard	9
<b>Risques du dépistage du Cancer du col</b>	Serge FAVRIN / Jean MARTY	18 novembre 2021	Clinique BELHARRA, Bayonne	9
<b>L'erreur en gestion des risques et la faute à titre médico-légal</b>	Serge FAVRIN / Jean MARTY	28 novembre 2021	Clinique du Fief de Grimoire, Poitiers	7
<b>L'erreur en gestion des risques et la faute à titre médico-légal</b>	Serge FAVRIN / Jean MARTY	8 décembre 2021	Clinique Armand BRILLARD, Nogent-sur-Marne	8

#### D. Collaborations extérieures

Objet	Intervenant(s)	Date	Lieu
Comité national d'experts sur les morts maternelles (CNEMM)	Dr Véronique LEJEUNE / Dr JP LAPLACE	2021 : 09/02, 07/05, 23/06, 15/10, 22/10, 26/10	Paris
Participation aux ateliers HAS sur les RMM	Dr E. PEIGNE / B. LE NIR	2021	Paris
Participation aux ateliers HAS sur l'accréditation en équipe et les évolutions du SIAM2	Drs E. PEIGNE / MARTY :/ B. LE NIR	2021	Paris